



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Paris Bâle

Question écrite n° 93918

Texte de la question

M. Gérard Menuel attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation de la ligne de train Paris-Bâle. Le plus long itinéraire, 491 kilomètres de lignes à caractère national non électrifiées de bout en bout, est la ligne 4 qui dessert Troyes-Chaumont-Mulhouse-Vesoul. Depuis de nombreuses années, le niveau de services sur cette ligne se dégrade. Un audit rendu public le 7 septembre 2005, établi par l'école polytechnique de Lausanne, rappelle la vétusté de cette ligne. Le combat, mené par l'ensemble des élus et des usagers, vise à mettre en place l'électrification par phases et il s'inscrit dans ce que rappelait le Président Jacques Chirac le 5 janvier dernier à la RATP et à la SNCF qui « ne devront plus consommer une goutte de pétrole d'ici vingt ans ». Compte tenu de l'intérêt très structurant de cette ligne concernant l'aménagement du territoire, il demande sur quel échéancier précis l'électrification de la ligne peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93918

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4887